

**OLIVER**  
MACHINE A ECRIRE  
de grande puissance  
à barre à caractères  
DOUBLES  
Les meilleurs prix.  
A. CLAUDE  
Agent général direct pour  
le Nord et l'Est  
84, RUE NATIONALE, 84

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00; 6 mois, 23.00; 1 an, 45.00.  
France et Belgique..... 3 mois, 15.00; 6 mois, 25.00; 1 an, 48.00.  
Union postale..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 43.00; 1 an, 82.00.

REDACTION-ANNONCES ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1106.  
ABONNEMENTS TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.  
Chèques postaux 87 Lille

IL N'EST PLUS PERMIS  
d'écrire à la main  
peu importe à CLAUDE  
84, RUE NATIONALE, 84  
LILLE  
Livre des machines à écrire  
d'occasion — presque neuves  
— dans des conditions  
méconnues jusqu'ici.  
(Lui) en demander la liste

## LES ORAGES SUR LAUSANNE

La conférence de Lausanne nous offre depuis quarante-huit heures, la répétition du spectacle auquel nous avions assisté à Gênes : l'entrée en scène simultanée des pétroliers et des soviets. Pour ce qui concerne les pétroliers, c'est l'observateur américain qui a attaché le grelot, en venant déclarer que l'Amérique ne se désintéressait pas du régime que l'on établira en Orient, et qu'elle ne tiendra pas compte des concessions établies en dehors d'elle. Il s'agit naturellement de Mossoul, l'important centre pétrolier en Mésopotamie, que le fameux accord tripartite avait attribué à l'Angleterre. On se rappelle que nous avions renoncé à nos droits sur l'exploitation de ce bassin, en échange de notre protectorat sur la Syrie; néanmoins, nous conservons 25 p. c. sur le capital, si l'exploitation en était entreprise par le gouvernement britannique, ou une part sur les bénéfices, au cas où l'Etat céderait ses droits d'exploitation à une société. Aujourd'hui, les Etats-Unis interviennent, sous prétexte que les accords conclus pendant la guerre entre les alliés sont devenus caducs, et que l'Amérique, elle aussi, a des intérêts à défendre dans cette région.

Mais comme, en réalité, il s'agit d'une question de concurrence entre une société pétrolière américaine et la Anglo-Persian Company, il ne faut pas prendre trop au tragique la manifestation de Washington. L'observateur rappelle le diable qui sort d'une boîte pour faire peur aux enfants. Il est probable que l'incident se terminera par une transaction, et que les Turcs, eux-mêmes, abandonneront probablement Mossoul aux Anglais, contre la rétrocession de Karagatch, faubourg d'Andrinople, qu'ils convoitent.

Cette affaire, d'ailleurs, n'est pas très claire jusqu'ici : le jeu de la Russie est davantage. C'est, comme nous l'avons dit, la comédie de Gênes qui recommence : mêmes personnages, mêmes attitudes. Précédant Tchitcherine, Rakovskij, le tragédien de la troupe, est entré hier avec fracas dans cette foire de masques, comme disent les Français, qu'est actuellement Lausanne. Il a déclaré, d'abord, que la Russie se retirerait de la conférence si elle n'était pas admise à toutes les délibérations, ensuite que, si elle réclamait la liberté des détroits pour les navires de commerce, elle la refusait pour les navires de guerre, ce qui revient à dire que la garde des Dardanelles demeure exclusivement confiée aux Turcs, comme avant la guerre; or, en ce cas, les Turcs, maîtres de l'accès à Constantinople, car ce n'est évidemment pas la Turquie, dépourvue de flotte, qui est capable de défendre l'entrée du Bosphore. Nous avons déjà indiqué que cette tutelle des soviets sur la Turquie n'aurait qu'une durée éphémère, tant il est vrai qu'il existe entre les musulmans et les orthodoxes des antagonismes irréconciliables, d'ailleurs, d'autre part, les convoitises russes sur Constantinople.

Néanmoins, les alliés ne seraient-ils pas en mesure de faire valoir leurs revendications, qu'ils ont faites au cours de la conférence? Ce serait plutôt l'inverse qu'il s'efforcera d'établir.

## Conseil des Ministres

Paris, 28 novembre. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée sous la présidence de M. Millerand.

## LE CONSEIL DE L'ÉLYSÉE

M. Raymond Poincaré a mis le Conseil au courant de la réunion qui s'est tenue à l'Élysée et au sujet de laquelle les informations les plus inexactes ont été publiées.

## UN IMPORTANT MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Maurice Coirat, garde des Sceaux, a soumis à la signature du Président de la République le mouvement judiciaire suivant :  
M. Fleys, directeur de l'Administration pénitentiaire, est nommé directeur du personnel de la comptabilité au ministère de la Justice, en remplacement de M. Prouharrat.  
M. Prouharrat, directeur du personnel et de la comptabilité, est nommé directeur des affaires criminelles et des grâces, en remplacement de M. Eugène Leroux.  
M. Eugène Leroux, directeur des affaires criminelles et des grâces, est nommé directeur de l'Administration pénitentiaire, en remplacement de M. Depesque, avocat général à la Cour de cassation, est nommé conseiller à la Cour de cassation.  
M. Morin, avocat général à la Cour d'appel de Paris, est nommé avocat général à la Cour de cassation.  
M. Mancel, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, est nommé avocat général près la dite Cour.

## LA MISSION DE M. LONG RENOUVELÉE

M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a fait signer par le Président de la République un décret renouvelant la mission temporaire de M. Maurice Long, gouverneur général de l'Indo-Chine.

## LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Enfin, M. Henry Chéron, ministre de l'Agriculture, a mis le Conseil au courant de la discussion du projet sur les Chambres d'Agriculture, actuellement en instance devant le Sénat.

## La suppression de la taxe de luxe sur les vins fins

Paris, 28 novembre. — Voici le texte du projet de loi tendant à la suppression de la taxe de luxe sur les vins fins, et au rétablissement du droit de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels :  
Article premier. — Les tarifs du droit de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels, fixés par l'article 1er de la loi du 15 juillet 1921, sont majorés au profit du Trésor de 1 fr. par hectolitre pour les vins et de 0 fr. 50 par hectolitre, pour les cidres, poirés et hydromels.  
Article deuxième. — La taxe de 15 0/0 établie par l'article 3 de la loi du 25 juin 1920 sur les vins classés comme étant de luxe est supprimée.  
Les vins, quel que soit leur prix, doivent figurer au décret de classement des marchandises, décrets, formules ou objets quelconques de luxe prévus à l'art. 64 de la loi du 25 juin 1920.

## LE PROCES DE HAUTE-TRAHISON A ATHENES

CINQ MINISTRES ET UN GENERAL SONT CONDAMNÉS A MORT ET EXECUTÉS  
Athènes, 28 novembre. — Le Conseil de guerre vient de rendre sa sentence dans le procès de haute-trahison.  
MM. Gounaris, Stratos, Rotopapadakis, Théotokis, Baltazzi et le général Hadianestis sont condamnés à mort.  
Les cinq ministres et le général ont été exécutés.  
L'amiral Goudas et le général Stratigos sont condamnés à la prison perpétuelle et à la dégradation.

## La Conférence de l'Élysée

Les mesures de contrainte envisagées en cas de manquement constaté de l'Allemagne

Paris, 28 novembre. — L'une des questions particulièrement étudiées à la Conférence, tenue à l'Élysée, a été celle de la nécessité ou plutôt de la possibilité de commander d'avoir à expulser du territoire rhénan, les fonctionnaires prussiens, dont l'hostilité se manifeste d'autant plus grande, que le gouvernement du Reich les encourage davantage à la résistance à nos justes revendications.

M. Tirard, sur ce point, a apporté des précisions qui n'ont pas été sans impressionner ses auditeurs et leur a signalé l'impossibilité qu'il rencontrerait, de ce fait, dans l'exécution de son mandat.

Les mesures très minutieusement étudiées, n'envisagent pas seulement l'occupation des territoires rhénans, telle qu'elle doit ressortir d'une opération de force, mais aussi celle du bassin de la Ruhr.

Sur ce point, les déclarations de M. Le Troquer, ministre des Travaux publics, de son subordonné M. Coire, inspecteur général des mines, ont permis de fixer l'étendue de notre action.

Cette action a été combinée de telle manière qu'elle peut porter la plus dure atteinte aux intérêts directs des grands chefs de l'industrie minière et métallurgique allemande, en même temps qu'elle pourra mettre à notre disposition les charbons de réparations et nos stocks métallurgiques si indispensables à nos besoins.

M. de Lasteyrie, en sa qualité de ministre des Finances, a été à même d'évaluer le coût et le rendement de l'opération projetée.

## L'impression en Allemagne

Paris, 28 novembre. — Un correspondant à Berlin télégraphie :  
« A Berlin on ne se fait aucune illusion sur les chances du programme soumis à la Commission. »  
L'offre de faire participer pour un demi-milliard de marks-or les réserves de la Banque d'Empire, à une action de stabilisation, n'a été faite, d'ailleurs, que dans la certitude qu'elle n'aurait pas de suite.

Cette offre refusée permettra d'entendre les protestations véhémentes des bonnes volontés allemandes.

L'opinion allemande est redevenue très inquiète.

On assure ici que la Conférence de Bruxelles sera remise et l'on a reçu dans les milieux officiels, des dépêches assez alarmantes des pays rhénans.

« Les devoirs ont repris depuis leur marche ascendante, interrompue avec la formation du Cabinet Cuno. »

## La Commission des Réparations exigera de nouveaux gages

Paris, 28 novembre. — La Commission des réparations, dans sa réponse aux demandes allemandes, exigera certainement de nouveaux gages de l'Allemagne. Il est très probable qu'une opération, basée sur des garanties fournies par l'industrie allemande, sera envisagée dans cette note. Le Cabinet Cuno envisagera-t-il à provoquer une telle action de l'industrie allemande? Les industriels allemands se décideront-ils à faire une dernière tentative qui puisse rétablir la situation financière de l'Allemagne?

Le passé permet d'en douter et, cependant, l'opinion allemande voit de pins en pins que, aujourd'hui, la France est à bout et qu'il faut se décider à faire des concessions.

« Cependant, le Cabinet Cuno ne pourra se maintenir plus de quelques semaines, si le parti industriel ne le soutient pas de ses efforts. Sa chute au milieu de l'hiver équivaldrait à un chaos général. »

## L'opposition anglaise se fait déjà sentir

Paris, 28 novembre. — Commentant le nouveau plan français relativement à la question des réparations, le « Daily Mail » demande ce que l'on fait dans tout cela de la Grande-Bretagne et qualifie ce projet d'impraticable.

Suivant ce journal, les financiers londoniens estiment que l'emprunt international qu'on envisage est hors de question et qu'avant un moratorium, l'Allemagne n'en a pas besoin.

Le « Daily Mail » conclut : « Nous ne sommes pas en position, financièrement parlant, d'accueillir l'idée de gouvernement français et nous devons l'en avertir clairement. »

## L'assemblée générale des évêques protecteurs de l'Institut catholique

Paris, 28 novembre. — L'assemblée générale des évêques protecteurs de l'Institut Catholique, s'est réunie cet après-midi et tiendra trois séances.

Après avoir passé en revue les principaux événements de l'année scolaire et félicité Mgr Touchet, évêque d'Orléans, de sa promotion au cardinalat, l'assemblée a examiné un nouveau projet de statut pour l'Institut Catholique.

## La Chambre vote le budget de l'Aéronautique après avoir entendu le capitaine Fonck et M. Laurent Eynac

SEANCE DU MATIN  
Paris, 28 novembre. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago, devant quelques députés.

M. Laurent Eynac est au banc du gouvernement.  
Le budget de l'Aéronautique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du budget de l'Aéronautique et des Transports aériens.

M. Charles Tisseyer (Seine-et-Loire) a la parole.  
Il préconise un certain nombre de mesures



M. FONCK

pour diminuer le nombre des accidents d'aviation et améliorer ainsi la confiance du public dans le nouveau mode de locomotion.

M. Flaminio a déposé la création de lignes aériennes internationales est une première nécessaire pour notre sécurité, de laisser se constituer en Allemagne un noyau de pilotes de commerce qui sont en réalité des pilotes de guerre.

M. Guy de Montjouy regrette la dispersion des crédits sur une trop grande quantité de lignes aériennes dont certaines ne font que doubler des lignes de chemin de fer. Des travaux entrepris sont justifiés.

La suite de la discussion est renvoyée à l'après-midi à 15 heures.

## SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 28 novembre. — M. Chassaing-Goyon ouvre la séance à 15 h. 5.

## ADOPTION DE DIVERS PROJETS

La Chambre adopte, sans débats divers projets, notamment, le projet de loi adopté par le Sénat, tendant à modifier et à compléter l'article 93 du Code civil (actes de l'Etat-Civil aux armées).

La proposition de loi de MM. Ernest Lamy et Robit, ayant pour but de modifier la loi concernant l'organisation du notariat et d'autoriser l'impression et la dactylographie des actes notariés.

La proposition de loi, adoptée par le Sénat tendant à abroger, dans certains cas, les délais de validité imposés à la femme par les articles 228 à 295, du Code civil.

## Le budget de l'Aéronautique

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'Aéronautique.  
M. FONCK  
La parole est à M. Fonck dans la discussion générale.

Le capitaine Fonck déclare qu'il ne fait aucune distinction entre l'aviation commerciale et l'aviation militaire.

L'une et l'autre emploient les mêmes moyens techniques et ont pour but de servir la défense nationale.

Il examine plus spécialement le rôle militaire de l'aviation et pense que dans la prochaine guerre, il y aura une question qui primera toutes les autres, celle du bombardement de nuit.

Il dit qu'il ne peut très bien concevoir un avion de bombardement transportant deux tonnes d'explosifs divers, à 1 kilo par bombe, cela ferait 2.000 bombes par avion.

La Chambre écoute avec une attention particulière l'illustra des des, qui s'exprime très simplement, avec une sobriété toute militaire.

M. Fonck. — Concevez ce qu'une armée aérienne de cent avions, capables de transporter chacun 2.000 bombes, pourrait faire d'une ville comme Paris.

« Il faut une meilleure répartition des crédits, une utilisation plus sage et rationnelle du personnel de choix dont nous disposons, un plus grand nombre de laboratoires et de bureaux d'études. J'ai confiance que dans l'avenir la science sera capable de faire mieux d'efforts rigés et qui n'aura cure de beaux jours pour l'aviation et pour la France. (Applaudissements prolongés sur tous les bancs). »

M. LAURENT EYNAC  
M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat, se félicite de l'importance de la discussion générale de son ministère.

M. Laurent Eynac. — Les principes qui nous ont guidés depuis la guerre, ont d'abord été de mettre un moyen à la disposition de notre expansion industrielle, en vue de constituer une industrie nationale, qui puisse vivre par ses propres ressources, sans vivre par des subventions artificielles.

Il faut créer une organisation nouvelle pour une exploitation régulière des grandes routes aériennes.

Nous avons jalonné le territoire de quelques routes essentielles.

Les grandes routes partent de Paris; puis, les transversales, du Havre à Strasbourg, de Saint-Nazaire à Nantes et de Bordeaux à Marseille. Ces routes ont été jalonnées dans les 50, 70, 100, 150 kilomètres de terrains d'atterrissage.

À tout moment, le pilote est en communication télégraphique ou téléphonique avec les postes de terre.

Le sous-secrétaire d'Etat expose les conditions d'exploitation des grandes lignes.

M. Laurent Eynac. — Dans mon voyage en aéronautique au Maroc, j'ai pu constater que la poste aérienne était mise au point.

La liaison marocaine n'est que l'annonce d'une grande ligne jusqu'à Dakar et pour un avenir plus lointain, mais qui n'est pas très éloigné, jusqu'à l'Amérique du Sud.

En outre des lignes à créer dans l'Afrique du Nord, il faudra ajouter la grande ligne vers l'Extrême-Orient.

Je pense que l'aviation commerciale est appelée à prendre aussi un immense développement.

Avant de créer une aviation marchande, il faut bien créer par étapes, une organisation solide.

Encore qu'il nous faille rechercher un avion de grande envergure pour le transport, il nous faut procéder par étapes.

C'est dans le cadre de l'aviation multi-moteur qu'il nous faut aller.

Nous obtiendrons ainsi la sécurité.

Mais à côté du matériel, il faut le personnel.

Nous ne conserverons une réserve aérienne de pilotes que si nous leur consentons des avantages sérieux.

Il nous faudra aussi des navigateurs.

C'est par le progrès technique, c'est par le progrès commercial, c'est par un programme financier judicieusement arrêté, que nous pourrions poursuivre utilement notre effort.

Le ministre expose ensuite sa confiance dans l'aviation de l'avenir.

M. Clemenceau remercie l'aviation commerciale, aide à l'expansion morale de la France dans le monde entier.

Il est étonnant que ceux qui nous ont reproché nos expériences prématurées en matière d'aviation commerciale, nous aient en même temps, parés des efforts tentés dans le même sens par l'Allemagne.

L'effort aérien allemand a été des plus considérables et il a trouvé des appuis solides dans l'industrie.

M. Eynac. — Trois grands consortiums se partagent la flotte aérienne allemande. Il n'est pas douteux que l'effort allemand doit être suivi de très près.

Le sous-secrétaire d'Etat examine les neuf règles contenues dans la convention aérienne internationale pour définir les caractéristiques de l'aviation militaire. Il entre ensuite dans des considérations techniques de la fabrication pour affirmer que l'aviation française a réalisé de très sérieux progrès dans la fabrication métallique, et il conclut en déclarant qu'il est prêt à accepter toutes les collaborations pour faire de l'aviation française un instrument d'expansion de notre pays. (Applaudissements sur tous les bancs).

Après quelques observations de MM. Bouillon, Roulloux-Lafont et Flaminio, le budget de l'Aéronautique est adopté, ainsi que le budget de l'Impression nationale.

La discussion du budget de la guerre est renvoyée à mercredi matin. La séance est levée à 19 h. 45.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

## Le Cabinet fasciste DEVANT LE SÉNAT ITALIEN

« Pas de politique impérialiste, mais mais s'il le faut recourir à la force armée », dit M. Mussolini.

Rome, 28 novembre. — Le Sénat italien a discuté les déclarations du nouveau gouvernement. Plusieurs orateurs ont prononcé des discours, en général favorables au Cabinet fasciste.

M. Mussolini répond alors aux divers interpellateurs.

UNE DISCIPLINE NATIONALE  
M. Mussolini déclare qu'il n'a pas l'intention de sortir des lois. Mais l'orateur veut une discipline nationale sous l'empire de la loi; la liberté ne doit pas être une licence.

M. Mussolini déclare impossible de garder la neutralité entre ceux qui travaillent et sont prêts à se sacrifier pour la nation et les ennemis de la nation. Personne ne peut affirmer que cette politique soit réactionnaire.

LE BIEN-ÊTRE DU PROLETARIAT  
M. Mussolini ne fera pas une politique anti-proletaire. « Nous ne voulons pas, dit-il, copier le prolétariat, le résoudre à des conditions arriérées et humiliées; nous voulons l'élever matériellement et intellectuellement. »

Nous ferons une politique de bien-être du prolétariat avec la conviction que cela nous donnera la confiance de la nation l'union, la concorde et la tranquillité et que cette politique sera bien plus utile aux travailleurs que la politique socialiste orthodoxe.

M. Mussolini ajoute qu'il imposera au fascisme la loi de toute action légale.

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ÉNERGIQUE  
Sur la politique étrangère, M. Mussolini conclut que les traités seront respectés.

« L'Italie entend contribuer à la bonne marche de la politique européenne, mais elle a l'intention de défendre, par tous les moyens, ses propres droits acquis au prix de son sang. »

M. Mussolini conclut : « Pas de politique impérialiste comme la voudraient ceux qui cherchent des choses impossibles, mais ce ne sera pas non plus une politique qui court à priori la possibilité du recours à la force armée. »

M. MUSSOLINI INVOQUE LE PEUPLE ITALIEN  
L'orateur déclare qu'il gardera le portefeuille des Affaires étrangères, et il conclut :  
« La responsabilité que j'ai assumée est énorme; ce sont les besoins, les intérêts et l'avenir de ma patrie qui m'inspirent. Il ne s'agit pas de ma personne, il s'agit de la fortune de la nation. J'accepterai volontiers la collaboration de tous ceux qui voudront travailler avec moi. »

À la Chambre, j'ai invoqué Dieu, ici j'invoque le peuple italien. N'est-ce pas discipliné, travailler et fier de sa merveilleuse renaissance. Je sens que je ne failirai pas à mon but. (Orations).

LES ÉLECTIONS ADMINISTRATIVES Succès complet des fascistes  
Rome, 28 novembre. — Aux élections administratives partielles qui ont eu lieu en Italie les candidats fascistes ont été partout élus à une grande majorité.

On signale en certains endroits comme à Carrara, un pourcentage de voix atteignant 90 0/0, ce qui est exceptionnel.

Aucun incident sérieux n'a marqué les journées du scrutin.

Rome, 28 novembre. — Un décret récent établit que les consuls, vice-consuls, agents consulaires et régents des bureaux consulaires italiens à l'étranger, n'ayant pas la nationalité italienne seront démis de leurs fonctions respectives et de leurs fonctions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1923.

## M. CLEMENCEAU EN AMÉRIQUE

LA RÉCEPTION DE L'ANCIEN PREMIER FRANÇAIS A CHICAGO  
Chicago, 28 novembre. — Le général Pershing et le Comité de relations extérieures ont reçu, à la gare, M. Clemenceau.

Le public, informé de l'arrivée de M. Clemenceau, se pressait dans les rues et a salué et applaudi l'ancien président du Conseil.

Le cortège, précédé par des troupes, se rendit à l'Hôtel de Ville où eut lieu une réception.

Le maire, M. Thompson, a souhaité la bienvenue à M. Clemenceau et lui a présenté les officiers et la municipalité.

Aucun discours n'a été prononcé.

M. Clemenceau s'est rendu à la maison où il se reposera, avant sa conférence à l'Auditorium.

M. Clemenceau a reçu une foule de lettres de félicitations et il a noté que beaucoup de ces lettres viennent d'organisations républicaines.

A ses amis qui lui recommandaient la modération, M. Clemenceau a répondu : « J'ai le pied dans le tombeau; je suis ici pour dire la vérité; j'accomplirai le but de mon voyage. »

LES ATTAQUES CONTRE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL AU SÉNAT  
Washington, 28 novembre. — Représentant au Sénat ses attaques contre M. Clemenceau, M. Hitchcock a renouvelé ses allégations au sujet de l'emploi des troupes noires en Rhénanie.

Ne tenant aucun compte des démentis de M. Clemenceau, il a fait état de soi-disant statistiques des troupes noires en Rhénanie et de lettres où l'on racontait de prétendus excès des soldats noirs qualifiés de brutes par l'orateur.

M. Hitchcock a répété que selon lui, la France faisait des demandes impossibles, non, a-t-il prétendu, dans le but d'obtenir des réparations, mais dans celui de détruire l'Allemagne.

« Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, ne coopéreront pas avec la France, aussi longtemps que celle-ci suivra une telle politique. »

UNE REPLIQUE DE M. MYERS  
Le sénateur Myers a répondu en rappelant l'aide historique de la France.

Sans l'aide de sa révolution, a-t-il dit, nous serions aujourd'hui une colonie anglaise.

Il a déploré que M. Hitchcock manifeste une sympathie aussi irraisonnée pour l'Allemagne et il a ajouté que c'était, pour lui, une véritable souffrance d'entendre condamner si injustement la France.

## Les négociations de Lausanne LA RÉPONSE DES ALLIÉS à la note russe constitue une fin de non-recevoir

Lausanne, 28 novembre. — La réponse des représentants des puissances invitées, à la délégation russe, a été préparée dans une sous-commission. Elle ne sera remise que mercredi.

Les Russes ne pourront participer qu'aux travaux de la conférence, relatifs aux détroits.

Lord Curzon, M. Barrère et le marquis Gironi ont eu, ce matin, un entretien d'une heure, sur la marche des négociations de paix.

## LE PROGRAMME DES SOVIETS SUR LE RÉGIME DES DÉTROITS

Lausanne, 28 novembre. — En dépit des déclarations faites publiquement par les Russes, déclarations visant à l'intransigeance, on croit savoir que la délégation russe proposera à la Conférence, sur le régime des



M. FRANKLIN-BOUILLON

détroits, un programme plus modéré qu'elle en dit.

Ce programme peut se résumer comme suit : Liberté de passage, pour les navires de commerce; interdiction de passage, pour les navires de guerre, sans autorisation; contrôle de la liberté des détroits par une Commission internationale, composée de représentants des grandes puissances et des Etats riverains de la mer Noire; enfin, neutralisation de la mer Noire, justifiant l'interdiction du passage des détroits par des navires de guerre.

LA DEMILITARISATION DES ILES DE LA MER ÉGÉE  
Lausanne, 28 novembre. — Ce matin, a été la sous-commission d'étude de la demilitarisation des îles de la mer Égée, revendiquées par la Turquie. Il n'apparaît pas que ce problème souève des difficultés, les Turcs n'insistant pas pour l'antonomie et les puissances étant disposées à procurer aux Turcs tous les apaisements nécessaires sur le terrain militaire.

LES TURCS RECLAMERAIENT LA PRÉSENCE DE M. FRANKLIN-BOUILLON A LAUSANNE  
Lausanne, 28 novembre. — On signale que les trois députés de l'Assemblée Nationale d'Angora qui suivent le travail des plénipotentiaires, auraient témoigné de l'intention de réclamer la présence de M. Franklin-Bouillon à Lausanne.

On prétend, en effet, que M. Franklin-Bouillon, lors de l'accord d'Angora, aurait pris au nom de la France, l'engagement de soutenir les revendications de la Turquie, sur la région de Mossoul. Les Turcs réclameraient donc avec insistance la venue de M. Franklin-Bouillon, et son audition par la Conférence, afin de faire sanctionner leur thèse par le négociateur de l'accord d'Angora.

Il n'est pas besoin d'insister sur le développement qu'on attend de cette affaire. L'arrivée de M. Franklin-Bouillon à Lausanne aurait des effets impossibles à mesurer.

## SI LA CONFÉRENCE ÉCHOUE...

Constantinople, 28 novembre. — Les Turcs semblent assez mécontents de la conférence britannique et manifestent leur ressentiment devant l'opposition faite à Lausanne à leurs aspirations.

On suit attentivement les résultats de cette conférence, mais on ne cache pas l'intention de reprendre les hostilités si les négociations aboutissent à une impasse.

## DECLARATIONS DE M. VENIZELOS et des relations cordiales avec les Alliés

La Grèce veut la paix avec ses ennemis et des relations cordiales avec les Alliés  
Lausanne, 28 novembre. — M. Venizelos, qui représente à la conférence de Lausanne, son pays, sans toutefois être le chef officiel de sa délégation, s'est tenu jusqu'ici dans une réserve prudente.